

Informations aux parents des élèves
des années 7^e et 8^e

DEMI-CYCLE 7- 8 ET CYCLE 3

**DÉPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA DIGITALISATION
ET DES SPORTS (DFDS)**

Service de l'enseignement obligatoire

Plan

1. Demi-cycle 7-8 : principes et organisation
2. Grilles horaires
3. Éléments essentiels de la 8^e année
4. Conditions de promotion 8^e → 9^e
5. Synthèse du cycle 3
6. Structure des années 9 et 10
7. Disciplines à niveaux : admission dans les niveaux en 9^e et 10^e années
8. Références

1. Demi-cycle 7-8 : principes et organisation

1. Système d'évaluation :

- ▶ codes en 7^e année;
- ▶ notes et moyennes en 8^e année.

2. Des duos d'enseignant-e-s sont mis en place dans le demi-cycle 7-8. Ces duos chargés de suivre les élèves de ce demi-cycle pourront collaborer en bénéficiant d'un facteur de proximité.

2. Grilles horaires

Domaines disciplinaires	Disciplines	Nombre de périodes en 7 ^e année	Nombre de périodes en 8 ^e année
Arts	Activités créatrices manuelles	4	2
	Arts visuels		1
	Musique		1
Corps et mouvement	Éducation physique	3	3
Langues	Français	9	7
	Allemand	2	3
	Anglais	2	2
Mathématiques et sciences de la nature	Mathématiques	6	6
	Sciences de la nature	2	2
Sciences humaines et sociales	Géographie	2	3
	Histoire		
Éducation numérique	Médias, science informatique et usages	1	1
Formation générale	Formation générale	Intégrée dans les autres disciplines	
Capacités transversales		Développées sur l'ensemble des disciplines	
	Renforcement/Extension	1	1
Total		32	32

3. Éléments essentiels de la 8^e année

Dernière année du cycle 2

Travail des enseignant-e-s en équipes pédagogiques

Disciplines communes à l'ensemble des élèves

Notes et moyennes

Appui spécifique

4. Conditions de promotion 8^e ► 9^e

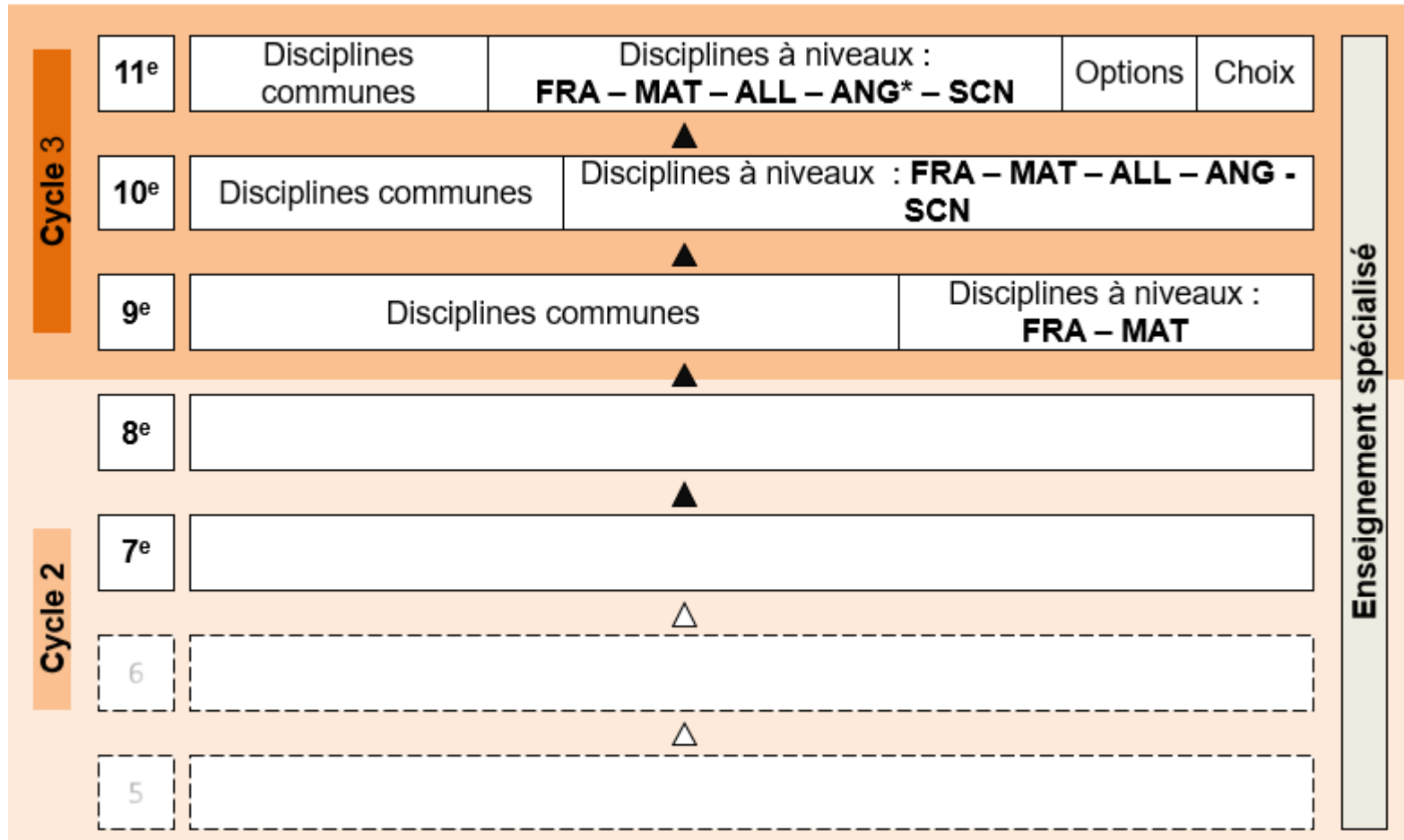
Pour être promu-e au terme de la 8^e année, il faut :

a) avoir une moyenne générale de 4,0 au moins

b) avoir au moins 8 points en FRA et MAT

c) ne pas avoir de moyenne annuelle inférieure à 3

5. Synthèse du cycle 3



6. Structure des années 9 et 10

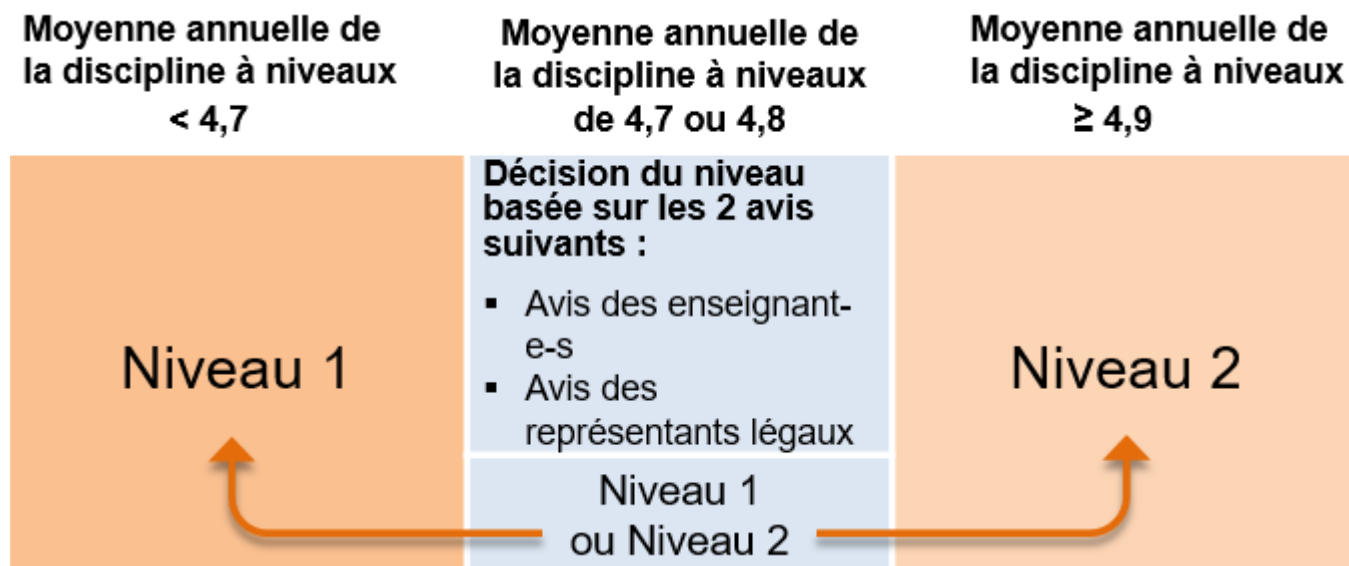
1. En 9^e année, les disciplines à niveaux sont le français et les mathématiques. Pour l'enseignement de ces disciplines, les élèves sont réparti-e-s dans des groupes à niveaux et proviennent de plusieurs classes.

DISCIPLINES À NIVEAUX 1 ET 2	
FRA	MAT
DISCIPLINES COMMUNES	

2. Dès la 10^e année, les élèves suivent des cours à niveaux pour les disciplines suivantes : français, mathématiques, allemand, anglais, sciences de la nature. L'enseignement des autres disciplines est commun à tou-te-s les élèves.

DISCIPLINES À NIVEAUX 1 ET 2				
FRA	MAT	ALL	ANG	SCN
DISCIPLINES COMMUNES				

7. Disciplines à niveaux : admission dans les niveaux en 9^e et 10^e années



En fonction de la moyenne annuelle (FRA et en MAT en 8^e année / ALL, ANG et SCN en 9^e année) :

- moyenne annuelle égale ou supérieure à 4,9 → niveau 2;
- moyenne annuelle inférieure à 4,7 → niveau 1;
- moyenne annuelle de 4,7 ou 4,8 → niveau 2 si les 2 avis sont concordants. En cas de divergence, l'avis des représentants légaux est prépondérant.

8. Références

1. [Évaluation au cycle 2](#)
2. Informations concernant le [cycle 3 pour les parents](#)